

Master 2

Ergonomie, organisation et espaces du travail



“Intervenir dans les organisations sur les questions du travail, sous l'angle des enjeux de santé des personnes comme celui de l'efficacité des dispositifs productifs, telle est la visée de cet enseignement, professionnalisant. Cela passe par l'élaboration d'une posture, l'acquisition des connaissances et des méthodes nécessaires pour faire ce lien et, au final, le développement d'une pensée à la hauteur des enjeux, sociaux, économiques, sociétaux soulevés par la question du travail dans les organisations d'aujourd'hui.”

Nadia Heddad, responsable pédagogique

OBJECTIFS

- Préparation à l'exercice du métier d'ergonome en interne ou en externe et à intervenir sur les dimensions de l'organisation du travail susceptibles d'influer tant sur la santé des personnes que sur l'efficacité des systèmes productifs.
- Ce master s'effectue en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette et cela depuis 1992.
- Il donne accès au certificat « ergonome junior certifié » délivré par ARTEE (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen).

COMPÉTENCES VISÉES

- une compétence d'intervention (capacité à coopérer avec les autres concepteurs, organisateurs et décideurs, à mobiliser les ressources internes) ;
- principalement orientée sur les questions d'organisation du travail dans la production et les services, en lien fort avec l'instrumentation de gestion pour aider à l'orienter vers le soutien des opérationnels dans leur activité, c'est-à-dire en lien avec les exigences de performance qu'ils ont à satisfaire ;
- et avec le souci de penser ces questions dans l'espace, pour en appréhender la puissance de ressource et/ou de contrainte, tant en termes économiques pour les organisations que de santé pour les personnes.

ORGANISATION

- Rentrée 2024 : septembre.
- Rythme : 469h sur 60 jours, une semaine par mois, et deux semaines pour les mois d'octobre, février, avril et juin. En formation continue, la formation peut s'étendre sur 2 ans.
- En formation initiale et en contrat de professionnalisation, la formation s'effectue sur 1an.
- Un travail personnel de stage en entreprise et de mémoire est à envisager sur la base de 90 jours temps plein à échelonner selon les exigences du projet et des enseignements.

PUBLIC CIBLE

- Architectes, médecins du travail, ingénieurs, gestionnaires, préventeurs.
- Infirmier(e)s du travail, technicien(ne)s (méthodes, organisation, prévention), titulaires d'un diplôme d'université en ergonomie, notamment de Paris 1 par le biais de la VAPP (validation des acquis personnels et professionnels).
- Cette formation est ouverte aux étudiants de l'Université de Paris 1 ayant obtenu le M1 AES, dans la limite des places disponibles

ADMISSION

- L'accès à ce master est ouvert aux titulaires d'un master 1 ou d'un équivalent.
- Une dispense des conditions d'accès (diplôme prérequis) peut être accordée dans certaines situations en cas de procédure de VAPP (validation des acquis personnels et professionnels).

PROGRAMME

Concepts et modèles d'analyse du travail (105h)

- Intervenir sur les questions de travail/ modèles généraux de l'ergonomie/ modèles d'organisation, modèles de travail, modèles de l'homme
- Modèles et méthodes d'analyse du travail
- Dimensions spatiales, organisationnelles et économiques de l'analyse ergonomique
- Synthèse et suivi de l'avancement des projets de mémoire

Analyse, diagnostic et conception des situations de travail (108,5h)

- Physiologie et psychologie du travail
- Analyse de la demande et construction d'une problématique
- Questions de santé mentale et droit du travail
- Méthodologie : analyse ergonomique du travail et démarche d'intervention
- Analyse des risques professionnels, conception et intervention dans les situations à risque
- Synthèse et suivi de l'avancement des projets de mémoire et exercice

Conduite de projet (45,5h)

- Ergonomie et conception : intervenir en conduite de projet
- Analyse des risques professionnels, conception et intervention dans les situations à risque
- Suivi de l'avancement des projets de mémoire



Spécialité (94,5h)

Le cursus comprend 3 spécialités en lien avec les questions de conception et d'organisation dans les systèmes de production:

- Spécialité 1 : intervenir dans le cadre de projet de conception d'espaces de travail
- Spécialité 2 : intervenir dans le cadre de projet de conception des IHM
- Spécialité 3 : intervenir dans le cadre de transition économique : développement durable et économie de service

Stratégie et questions d'entreprise (87,5h)

- Logiques d'intervention et stratégies d'entreprise : apport méthodologique et études de cas
- Place du travail dans les projets et les modèles organisationnels et économiques des entreprises
- Séminaire thématique annuel d'ergonomie
- Synthèse et suivi de l'avancement des projets de mémoire

Intervention dans un projet (28h)

- Séminaire d'analyse d'expériences
- Suivi de l'avancement des projets de mémoire

Le M2 Ergonomie, organisation et espaces du travail suppose un travail personnel de stage d'une durée minimale de 90 jours à temps plein (630 h) à réaliser en entreprise autour d'une problématique d'intervention dans le cadre d'un projet de transformation de situation de travail (conception, prévention, réorganisation, etc.)

TARIFS

Tiers financeur (employeur, OPCO, CPF) : 8 030 €
Dispositifs retour à l'emploi (France Travail, région) : 7 360 €
Individuel : 6 690 €
Demandeur d'emploi autofinancé : 6 690 €

N° RNCP : 39011

CONTACT

Gestionnaire de formation :

Tigran Aroutiounov
01 89 68 42 25 | master2ergo@univ-paris1.fr

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Formation continue
21 rue Broca 75005 PARIS